



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Reconnaissance des handicaps invisibles dans la signalétique publique

Question écrite n° 14140

Texte de la question

M. Jérôme Guedj attire l'attention Mme la ministre déléguée auprès de la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées, chargée de l'autonomie et des personnes handicapées, sur le retard persistant de la signalétique publique dans la reconnaissance des différents types de handicap. En France, près de 12 millions de personnes vivent avec un handicap. Une majorité d'entre elles sont concernées par des handicaps dits « invisibles », notamment des troubles cognitifs, psychiques ou des maladies chroniques invalidantes. Pourtant, la signalétique dans l'espace public et dans les transports reste largement centrée sur le handicap moteur. Cette représentation partielle entretient des incompréhensions. Elle expose de nombreuses personnes à des contestations de leur légitimité à bénéficier d'aménagements pourtant reconnus. Elle contribue, de fait, à invisibiliser une grande partie des situations de handicap. Plusieurs associations, telles que APF France handicap ou UNAPEI, alertent depuis plusieurs années. Elles demandent une évolution claire vers des supports plus inclusifs et compréhensibles par tous. À ce jour, aucune impulsion nationale structurée n'a permis d'engager cette transformation. Nombreuses sont les familles qui se trouvent dans l'incompréhension totale face à cette négligence. Dans ces conditions, il lui demande si le Gouvernement entend définir un cadre national pour faire évoluer la signalétique liée aux différents types de handicap. Il lui demande quels outils et quels moyens seront mobilisés pour accompagner concrètement les collectivités et les opérateurs publics. Il lui demande enfin selon quel calendrier cette évolution interviendra, afin que la reconnaissance des handicaps invisibles cesse de reposer sur des initiatives isolées et devienne une réalité dans l'ensemble de l'espace public.

Données clés

Auteur : [M. Jérôme Guedj](#)

Circonscription : Essonne (6^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14140

Rubrique : Personnes handicapées

Ministère interrogé : [Autonomie et personnes handicapées](#)

Ministère attributaire : [Autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 avril 2026](#), page 2830